



## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que l'assemblée annuelle des actionnaires (l'« **assemblée** ») d'Exploration Goldflare inc. (« **Goldflare** » ou la « **Société** ») **se tiendra uniquement par voie de communication à distance** le vendredi 6 mars 2026 à 10 heures (heure de l'Est), aux fins suivantes :

1. Soumettre aux actionnaires les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 28 février 2025 et le rapport de l'auditeur s'y rapportant.
2. Élire les administrateurs de la Société.
3. Nommer l'auditeur de la Société et autoriser le conseil d'administration à fixer sa rémunération.
4. Examiner et, si jugé opportun, adopter une résolution ordinaire réapprouvant le régime d'options d'achat d'actions à nombre variable de la société, tel que plus amplement décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui accompagne le présent avis.
5. Traiter de toute autre question dont l'assemblée pourra être régulièrement saisie.

### **INSCRIPTION ET PROCESSUS DE CONNEXION**

**Pour assister à l'assemblée veuillez utiliser le lien :**

[https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting\\_OWl0YTAyYWUyYzUyMC00NWY3LTg2YTMtZWl5NzExZjMxNDQ2%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%2299f67b9e-384b-4bf5-b5ef-d929b5f12589%22%2c%22Oid%22%3a%224729d626-4b76-416f-93b2-0c53fae1ebe3%22%7d](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_OWl0YTAyYWUyYzUyMC00NWY3LTg2YTMtZWl5NzExZjMxNDQ2%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%2299f67b9e-384b-4bf5-b5ef-d929b5f12589%22%2c%22Oid%22%3a%224729d626-4b76-416f-93b2-0c53fae1ebe3%22%7d)

**Afin d'assurer le bon déroulement du processus, Goldflare demande aux participants inscrits de se connecter avant 9 h 45 (heure de l'Est) le 6 mars 2026.**

**Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront être invités à s'identifier avant le début de l'assemblée.**

Piedmont (Québec), le 9 décembre 2025

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

(signé) Michel Desjardins  
Président et chef de la direction

Comme il est souhaitable que le plus grand nombre possible d'actions soient représentées et que les droits de vote afférents à ces actions soient exercés à l'assemblée, nous vous prions, si vous ne pouvez assister à l'assemblée, de compléter le formulaire de procuration ci-joint et de le retourner en suivant les instructions mentionnées dans celui-ci.